adopté dans tout l'Occident et se conserva intact jusqu'au milieu du onzième siècle.

On croit qu'originairement la musique de l'antiphonaire était notée conformément à l'usage grec et romain; notation dite *Boécienne,* du nom du philosophe Boèce, qui nous fait savoir que de son temps, c'est-à-dire vers la fin du cinquième siècle, la notation se composait avec les quinze premières lettres de l'alphabet.

Les sons de l'octave étaient représentés : le majeur, par des lettres *capitales;* le mineur, par des *minuscules,* comme il suit :

Mode majeur . . .	A	B	C	D	E	F	G
Mode mineur . . .	a	b	c	d	e	f	g

On conserve encore des fragments de musique du onzième siècle où la notation est figurée par des lettres qui sont surmontées d'une autre notation, nommée *neumes* (fig. 154).

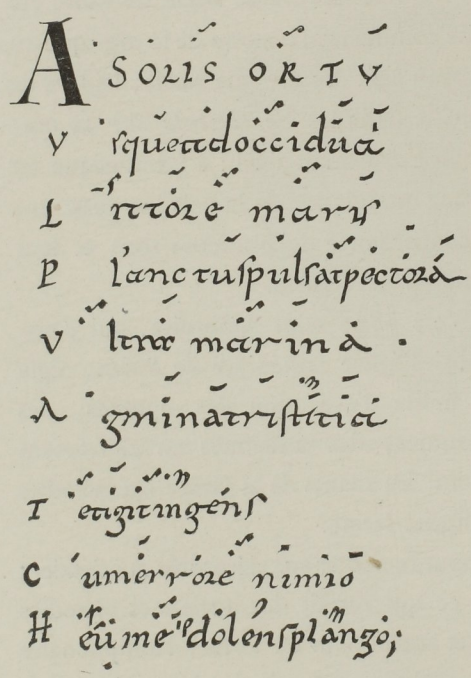

Fig. 154. — Complainte composée peu de temps après la mort de Charlemagne, probablement vers 814 ou 815, et attribuée à Colomban, abbé de Saint-Tron. (Ms. de la Bibl. imp., n° 1154.)